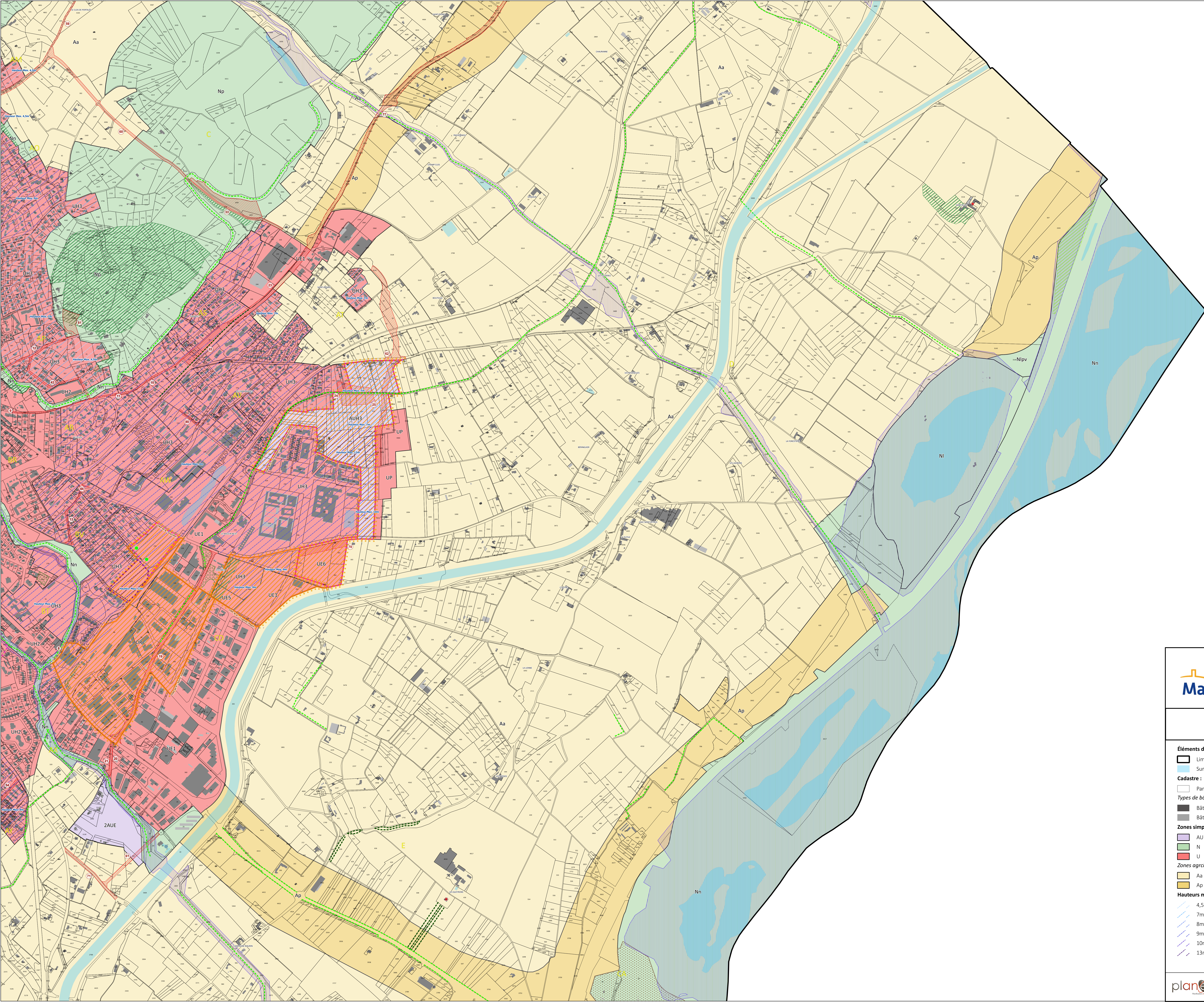




Département des Alpes-de-Haute-Provence
Communauté de communes Durance Luberon Verdon Agglomération

Manosque
HAUTE-PROVENCE

Mairie de Manosque
Place de l'hôtel de ville
04101 Manosque Cedex
Tel. 04 92 70 34 00
Fax. 04 92 70 35 00
maire@ville-manosque.fr

PLU
PLAN LOCAL D'URBANISME

REGLEMENT GRAPHIQUE
Planche graphique A - Zooms
Modification N°2
Date d'approbation : 15/05/2025

Éléments de repère : - Limite communale - Surface en eau Cadastre : - Parcelle Types de bâti : - Bâti dur - Bâti léger Zones simplifiées : - AU - N - U Zones agricoles : - Aa - Ap Hauteurs maximales autorisées : 4,5m 7m 8m 9m 10m 13m	Prescriptions : Surfaciques : - Emplacement réserve - Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global - Espace Bois Classe - Élément de paysage à préserver- L151-23 - Patrimoine paysager à protéger- L151-19 - Secteur d'OAP - Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol - Zone humide - Secteur à programme de logements mixité sociale de 30%- L151-15 - Secteur à programme de logements mixité sociale de 40%- L151-15 Linéaires : - Patrimoine paysager à préserver- L151-19 - Éléments de paysage à préserver- L151-23 - Linéaire commercial à protéger Ponctuelles : - Patrimoine bâti à protéger - Arbre remarquable - Changement de destination - Zone humide
---	---